

---

## OFFRE DE STAGE

---

L'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs recherche un stagiaire :

**Intitulé du stage :** PAPI « Val de Saône et côte viticole » : charte « eau et hydraulique douce »

**Date limite de candidature :** 1<sup>er</sup> janvier 2026

**Employeur :** Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs

**Direction / service :** Pôle Inondabilité

**Poste basé à :** Mâcon (71)

**Contexte :**

L'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs assure l'animation du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) « Val de Saône et côte viticole ». Le PAPI dit complet va s'exécuter à compter de début 2026.

Ce programme, qui concerne 287 communes pour 18 intercommunalités partenaires, comporte des actions sur les 7 axes du PAPI :

1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
2. Surveillance, prévision des crues et des inondations
3. Alerte et gestion de crise
4. Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
5. Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
6. Ralentissement des écoulements
7. Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Dans le cadre de l'axe 6 du PAPI, l'EPTB va animer une charte « eau et hydraulique douce ». Cette charte établit des recommandations afin d'adapter les pratiques culturales viticoles pour réduire les risques d'inondation par ruissellement. L'animation de la charte aura pour but d'appuyer les viticulteurs et les collectivités à la mise en place de mesures d'hydraulique douce dans des secteurs vulnérables aux inondations.

La nouvelle charte découle d'une autre plus ancienne de lutte contre l'érosion des sols, établie en 1989 entre le Département de Saône-et-Loire et la Chambre d'Agriculture. La nouvelle charte « eau et hydraulique douce » concerne ainsi 67 communes de Saône-et-Loire réparties sur 4 intercommunalités, ainsi que 13 appellations viticoles.

**Objet du stage :**

Le/la stagiaire aura pour principale mission d'établir un bilan de réalisation des mesures mises en place suite aux recommandations de la charte de 1989. Puis, à l'aide des données existantes mises à sa disposition, il/elle devra cibler des secteurs prioritaires d'intervention, suivant des critères de vulnérabilité à établir collectivement.

Cette mission nécessitera un travail d'enquête de terrain, avec de nombreux déplacements à prévoir et des rencontres avec les viticulteurs. Un travail cartographique pour la mise en forme des données recueillies et le ciblage des secteurs prioritaires suivra.

Le/la stagiaire interviendra sous l'autorité du coordinateur du PAPI « Val de Saône et côte viticole », en lien avec les autres animateurs-trices du PAPI, la Chambre d'Agriculture et les organismes représentants des viticulteurs.

**Formation :** BAC+3 ou BAC+4 en géographie/aménagement du territoire

**Types d'activités / Domaines :**

Travail d'équipe, liens très réguliers avec les autres agents de l'EPTB et la Chambre d'Agriculture ;  
Travail de terrain ;  
Contacts avec les viticulteurs ;  
Utilisation des Systèmes d'Information Géographiques (cartographie et bases de données) ;  
Mise en forme de documents.

**Compétences :** Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint), SIG (QGIS),  
Sens de la communication, aisance relationnelle  
Motivation, goût pour la recherche de données  
Autonomie  
Permis B obligatoire.

**Modalités :** Stage de 5 à 6 mois : Début en mars  
Localisation : Mâcon, bureaux de l'EPTB Saône et Doubs, 220 Rue du KM 400  
Indemnisations du stage dans le cadre d'une convention avec l'établissement de formation (15% du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L.124-6 du code de l'éducation)  
Nombreux déplacements à prévoir en Saône-et-Loire - avec véhicule de service  
Temps de travail hebdomadaire : 35h  
Droit à 2,5 jours de congés par mois (horaires prévisionnels à adapter selon contraintes de transport, environ 8h30-12h30-13h30-16h30)

**Lettre de motivation et CV à adresser par voie électronique avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 à :**

Monsieur le Président de l'EPTB Saône et Doubs  
220 rue du KM 400  
71000 MACON  
03 85 21 98 12  
Mail : [info@eptb-saone-doubs.fr](mailto:info@eptb-saone-doubs.fr)

**Renseignements et informations :**

Rémi CARRERE  
Chargé d'études inondations - Animateur ORISK  
EPTB Saône et Doubs  
Tel : 06 85 26 93 70 - Mail : [remi.carrere@eptb-saone-doubs.fr](mailto:remi.carrere@eptb-saone-doubs.fr)